

Le b.a.-ba de la confession (2)

Pourquoi se confesser à un prêtre ?



Pourquoi ne pas se confesser à Dieu directement ? Par l'intermédiaire du prêtre, Dieu nous donne concrètement son pardon et nous réconcilie avec les autres et avec l'Église.

« Il y a des personnes qui disent : "Ah, moi, je me confesse à Dieu", [a relevé le pape François lors d'une de ses homélies](#). Mais c'est facile, c'est comme si tu te confessais par e-mail ! Dieu est loin, ce n'est pas un face-à-face, entre quatre yeux. Il est nécessaire de confesser humblement et avec confiance ses propres péchés au ministre de l'Église. » Voici quatre raisons pour comprendre pourquoi.

• Nous avons besoin de gestes et de paroles

Nous recevons certes le pardon de Dieu dans le secret de nos cœurs. Mais un sacrement est toujours un acte visible, qui permet à la parole de pardon de s'incarner. Toute relation en est là : si j'aime avec mon cœur, c'est avec ma voix et mes mains, toute ma personne, que je permettrai à cet amour de s'incarner. Ainsi, l'amour ne reste pas une belle idée ou un beau sentiment...

Dieu n'a pas fait autrement en se faisant homme et en mourant par amour pour nous sur la Croix.

Jésus n'est plus visible aujourd'hui, mais le Christ ressuscité est bien présent auprès de nous, et [les sacrements sont des signes, donnés par son Église, de cette présence aimante](#).

Comme le dit le Catéchisme de l'Église catholique, dans la confession « *le prêtre accomplit le ministère du bon pasteur qui cherche la brebis perdue, celui du bon Samaritain qui panse les blessures, du Père qui attend le Fils prodigue et l'accueille à son retour (...). Bref il est signe et instrument de l'amour miséricordieux de Dieu envers le pécheur* » (n° 1465).

• La confession me garantit le pardon effectif de Dieu

Quand le prêtre me pardonne au nom de Dieu, je sais qu'effectivement, à ce moment-là, le Seigneur me pardonne tous mes péchés et qu'il se donne à moi pour que je sois uni à lui plus profondément. Ce n'est pas moi qui me juge et me pardonne, dans les méandres subjectifs de ma conscience. Objectivement, Dieu qui a, une fois pour toutes,

par le sacrifice de son Fils sur la croix, racheté et pardonné tous les hommes, me fait bénéficier dans la confession de ce pardon. Il me donne une nouvelle fois la grâce dont j'ai besoin pour vivre en enfant de Dieu.

« Moi, prêtre, je dois être là. (...) »

Je m'assieds et je vois Jésus récupérer ses enfants chaque jour.

C'est génial et surprenant. »

Un prêtre [1]

• **Nous avons besoin d'être éclairés sur notre péché et sur l'amour de Dieu, d'être guidés dans notre foi**

Pas si facile que cela, de juger de la valeur morale d'un acte, d'une parole, d'une pensée... L'aide avisée d'un prêtre – lui qui a une expérience de la vie et de la miséricorde –, n'est pas superflue. Il peut nous guider dans notre confession, nous montrer que tel ou tel péché est plus grave que ce que l'on pense, c'est-à-dire plus propice à nous couper de l'amour de Dieu et des autres, ou qu'au contraire, tel autre est moins grave... Souvent, les péchés qui nous sautent aux yeux sont ceux qui nous humilient, suscitent notre honte ; mais justement, ce ne sont pas les plus redoutables. Un orgueil diffus, une propension à la « colère froide » sont par exemple plus subtils et plus graves que s'être un jour resservi de dessert sans penser aux autres ! Un prêtre qui nous connaît peut diriger nos efforts.

Son aide s'avérera aussi très utile si nous nous accablons trop durement, avons peur de Dieu. Il saura alors nous parler de sa miséricorde et de son amour qui veut avant tout notre bien, de [sa joie à retrouver son enfant bien-aimé qui s'était éloigné de lui](#).

*Si notre cœur nous accuse, Dieu est plus grand
que notre cœur.*

1 Jean 3, 20

Le prêtre qui m'a confessé a été maladroit...

Le prêtre ne confesse pas parce qu'il serait un très bon psychologue... même s'il est évident que la qualité de son écoute et celle de son attitude sont importantes. Mais parce que, de par son sacerdoce, il a reçu le pouvoir de pardonner les péchés, au nom du Christ. Il peut être imparfait... Et si, au lieu de nous révolter, cela nous émerveillait ? Le Christ ne veut pas agir sans l'homme, et les pauvretés de ce dernier ne l'arrêtent pas ! Soyons miséricordieux avec ce prêtre qui ne nous a peut-être pas très bien reçus, car à travers lui, nous recevons [la miséricorde de Dieu](#)...

• **Par notre péché, nous avons blessé nos frères. Il est logique que nous recevions le pardon par l'intermédiaire du prêtre qui les représente**

Notre péché n'atteint pas que notre relation avec Dieu. Il fait du mal aux autres, directement ou indirectement. Comme chrétien, je fais partie du Corps du Christ, qui est l'Église : or, lorsqu'un membre souffre, tous partagent sa souffrance – cf. 1 Corinthiens 12, 26. Ainsi, si « *le péché ébrèche ou brise la communion fraternelle, le sacrement de pénitence la répare ou la restaure* » (CEC n° 1469), et il réconcilie avec l'Église. L'évêque, et par extension [les prêtres, à qui le Christ a confié le ministère de la réconciliation](#), sont les témoins de la communauté chrétienne et les seuls habilités à donner sacramentellement le pardon du Seigneur.

Jésus pardonne à Marie-Madeleine sans lui demander quels sont ses péchés... L'Église a-t-elle inventé le sacrement de pénitence-réconciliation ?

« L'Église n'invente aucun sacrement, mais célèbre ceux que le Christ a institués. Lorsqu'au concile de Trente, au XVI^e siècle, elle en a reconnu définitivement sept, c'est parce qu'elle en a repéré sept dans la pratique des Apôtres dont témoigne le Nouveau Testament.

Dans le cas de la pénitence, l'institution par Jésus est repérable en Jean 20, 23 : “Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.”

En deux millénaires, les formes de sa célébration, sa fréquence, sa plus ou moins grande solennité, ont énormément varié, et l'usage du confessionnal ne s'est généralisé, et encore, jamais de façon stricte, que depuis quatre siècles.

Mais ce qui traverse vingt siècles, c'est l'aveu des péchés graves associé à la volonté de s'en amender, l'absolution par l'évêque ou le prêtre, et, ne l'oublions pas, la “satisfaction”, c'est-à-dire une pratique pénitentielle (prière, pèlerinage, effort particulier...) destinée, là aussi, à donner son incarnation à une conversion que nous vivons corps et âme. » [Père Max Huot de Longchamp](#)

[1] *Et de l'autre côté du confessionnal, que se passe-t-il ? Comment un prêtre vit-il la confession ? Un magnifique témoignage d'un aumônier de collège à cette adresse : <http://www.aleteia.org/fr/religion/article/de-lautre-cote-du-confessionnal-5257763630350336>*